

MAIRIE D'ESCAMPS (46230) – Le bourg

MAIRIE D'ESCAMPS

Le bourg - 46230

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune d'ESCAMPS

se réunira, en séance ordinaire le 19 juin 2025, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Approbation du PV du conseil municipal du 3 avril 2025
- Participation pour voyage scolaire.
- Participation pour projet scolaire de théâtre
- Revalorisation des loyers
- Devis pour travaux de rénovation de l'appartement au-dessus du bar
- Modalité de publicité des actes
- Eclairage public - Modifications des conditions de mise en service et coupure
- Subvention 2025 aux associations
- Informations diverses

Fait à ESCAMPS, le 13 juin 2025

Le Maire

MAIRIE D'ESCAMPS
Lot